



RESPECT

DIGNITÉ

SOLIDARITÉ

ENGAGEMENT

PROGRÈS



EHPAD

ACPPA Péan
Accueil et Confort
Pour Personnes Agées

ACPPA
Groupe



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD de 94 lits)

Près de Port Royal, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, « Péan » offre un environnement urbain et humain privilégié : marché hebdomadaire, boutiques, restauration, jardins... La crèche « Bout' Chou », installée dans l'établissement, permet de favoriser les échanges entre les générations. L'établissement accueille en séjour temporaire ou permanent les personnes âgées de plus de 60 ans. Avec ses 94 lits, dont certains sont destinés aux personnes âgées présentant des troubles de l'orientation, « Péan » est une résidence pour trouver douceur, calme et sérénité.



Des lieux de vie adaptés

Pour un accueil personnalisé...

- Un restaurant pour accueillir vos invités
- Des places d'hébergement temporaire
- Un accueil de jour "Villa Rubens"
- Deux unités protégées pour personnes dépendantes psychiques
- Une salle de kinésithérapie et d'ergothérapie

Pour votre bien-être...

- Un espace beauté (salon de coiffure, pédicure, esthétique...)
- Un espace snoezelen (relaxation et stimulations sensorielles)
- Des lieux d'échanges (boutique, biblio thèque, salons, cafétéria, salle de culte...)
- Des rencontres intergénérationnelles
- Un accompagnement culturel (art-thérapie...)



NOS FONDAMENTAUX

Un profond respect des droits et des désirs

- Des valeurs partagées : Respect, Dignité, Solidarité, Engagement, Progrès.
- Un projet d'établissement formalisé, validé et diffusé.
- Une prestation hôtelière en adéquation avec les besoins d'une clientèle hébergée en établissement d'hébergement pour personnes âgées.
- Le jour d'arrivée, la personne âgée est attendue et accueillie par un responsable de l'établissement.
- 5 jours par semaine, l'établissement organise des activités variées, adaptées au niveau de dépendance et aux souhaits des résidents.

Un environnement adapté et sécurisé

- Un cadre de vie rassurant et sécurisant, aménagé pour le bien-être des personnes âgées.
- La circulation des résidents est libre et facilitée pour les personnes nécessitant une aide.
- Les équipements sont adaptés aux besoins évolutifs des résidents.
- Une organisation médicale et paramédicale assure la qualité et la continuité des soins aux résidents.

Un accompagnement par un projet personnalisé

- Pendant les premiers jours, la personne âgée est accompagnée et associée progressivement à la vie de l'établissement.
- Les résidents atteints de troubles psychiques font l'objet d'une prise en charge adaptée à leur état.
- Un accompagnement de fin de vie assuré dans la dignité et le respect des convictions du résident.

Un accompagnement en partenariat avec la famille

- Le futur résident et sa famille sont accueillis et renseignés de façon exhaustive sur les modalités de fonctionnement de l'établissement et une visite leur est systématiquement proposée.
- La famille et les proches sont les bienvenus à tout moment et informés sur le bien-être des résidents.

Un management humain et une organisation structurée

- Un personnel formé régulièrement, dont la préoccupation est centrée sur le bien-être des résidents.
- Une équipe courtoise, cordiale, disponible, à l'écoute, au service du résident.
- Un personnel qui veille à la prévention et au maintien de l'autonomie.
- La venue des intervenants est coordonnée.
- Un suivi régulier de la satisfaction des résidents et de la famille, et la mise en place d'actions correctives appropriées.

Une volonté de communiquer

- Les résidents sont encouragés à s'exprimer et à participer à la vie de l'établissement.
- Les résidents et les proches sont informés régulièrement sur la vie de l'établissement.
- Les résidents peuvent communiquer avec l'extérieur simplement et rapidement de manière autonome, en toute liberté.
- La sollicitation chaque semestre de l'avis de chaque partie intéressée sur le fonctionnement de l'établissement.

Les étapes d'une admission

La demande d'admission

Sur simple demande, les prix de journée ainsi que les formulaires de demande d'admission (administratif et médical) vous seront transmis. Pour bénéficier de la priorité dont jouissent les organismes qui ont réservé des lits, il convient de faire transiter la demande par ces institutions.

Un avis médical

Le médecin de l'établissement, après consultation du dossier médical, émet un avis.

Une visite de l'établissement

Sur avis favorable du médecin, une visite de l'établissement et une rencontre avec un représentant de la Direction et le médecin permettent de valider les conditions d'admissions.

PRIX DE JOURNEE

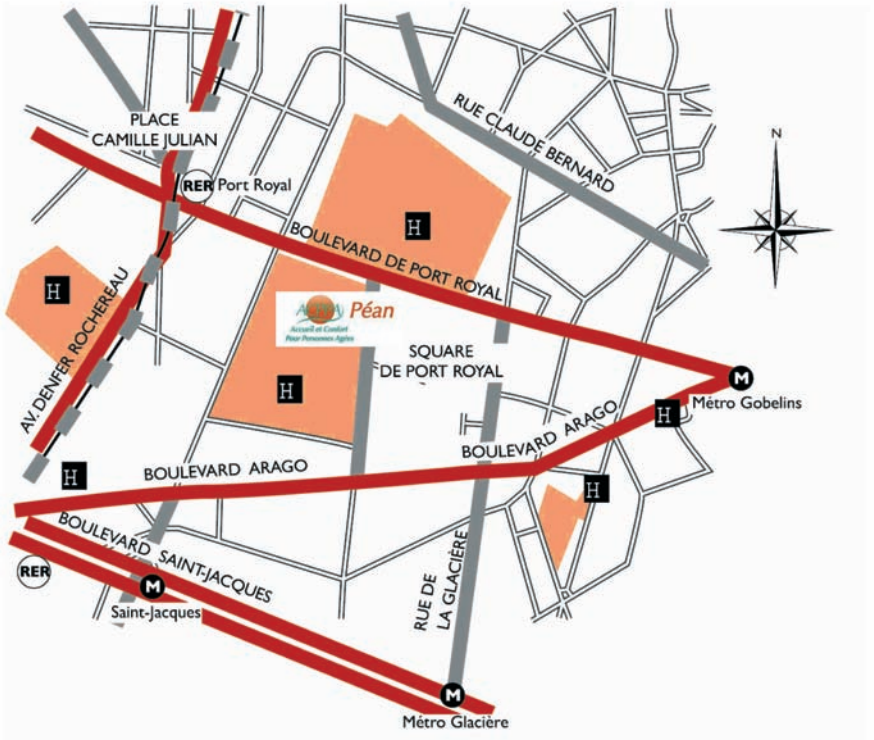
Le prix de journée est composé :

- d'un **tarif hébergement** comprenant l'ensemble des prestations hôtelières (logement, restauration, animations, entretien du linge, assurance responsabilité civile et locative...)
- d'un **tarif dépendance** qui varie suivant l'autonomie du résident.



L'établissement est habilité à l'Aide Sociale à l'Hébergement. Selon ses ressources, le résident peut obtenir une allocation logement (APL ou ALS) et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissement. L'équipe administrative pourra vous aider dans vos démarches.

PLAN D'ACCES



Adresse

9-11, rue de la Santé
75013 Paris
Tél : 01 55 43 19 19
Fax : 01 55 43 19 90
e-mail : pean@acppa.fr
Site internet : www.groupe-acppa.fr

Accès

RER : ligne B - station Port Royal
Métro : ligne 6 station Glacière et ligne 7 station Gobelins
Bus : ligne 91, 83, 38 et 27.

INFO CONSEIL GROUPE ACPPA

0 820 20 20 10

0,09€ TTC/MN - N°Indigo

Partenaires du Groupe ACPPA pour Péan:

AGIRC-ARRCO : AGRICA, APICIL, APRI, AUDIENS, B2V, CHORUM, D&O, IONIS, IRP AUTO, MALAKOFF, MEDERIC, MORNAY, NOVALIS, OMNIREP, PRO-BTP, REUNICA/BAYARD, TAIT-BOUT, VAUBAN/HUMANIS.

Autres régimes : CCAS-VP, Ministère de la Défense, RATP, RSI.